



La Comité départemental de l'Ain de Karaté et Disciplines Associées lance un **appel à candidatures** en vue de la **désignation d'un Référent LVSS** (*Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles*) pour son territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique fédérale de prévention et de lutte contre les violences sexistes, sexuelles, le harcèlement et les discriminations, la **Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées va structurer un réseau déconcentré de référents LVSS afin d'assurer une prise en charge efficace, accessible et identifiée pour les licencié-es.**

✂ **Mission du référent LVSS :**

- Être un **point d'entrée identifié et formé pour tout signalement** relevant des violences sexistes et sexuelles, discriminations ou harcèlement ;
- **Informé, orienter et accompagner** les pratiquants, les dirigeants et bénévoles ;
- Contribuer à la **diffusion d'une culture de prévention** au sein du réseau régional ;
- Relayer les remontées d'information vers les instances fédérales.

✂ **Profil demandé :**

- Garant d'**indépendance, de neutralité, d'intégrité et de confidentialité** ;
- Connaissance suffisante de l'environnement fédéral ;
- Formation dans le domaine de la prévention des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement et des discriminations **ou engagement à suivre le parcours de formation dédié dans les trois mois** suivant la désignation ;
- Ne pas occuper actuellement de responsabilités dirigeantes, techniques ou d'entraînement au sein de la Ligue ;

📅 **Date limite de dépôt des candidatures : 20 septembre 2026**

✂ **Modalités de candidature :**

Les candidats doivent adresser à l'adresse mail du comité de l'Ain de karaté, avec copie à lvss@ffkarate.fr :

- **Le formulaire** (https://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2026/02/Formulaire_DEF_LVS-1.pdf)
- **Un CV** détaillé
- **Une lettre de motivation**
- **Les justificatifs de formation** (le cas échéant)

Pour rappel, ce dispositif s'inscrit pleinement dans les obligations et les orientations fédérales et légales visant à renforcer la protection des pratiquants dans le sport.